

■ **PL Partenaire Logement**, à Sion, CH-626.7.009.540-1, promouvoir la construction de logements d'utilité publique dans la Suisse romande, au sens des lois fédérales du 4 octobre 1974 et du 21 mars 2003, fondation (FOSC no 237 du 06. 12. 2004, p. 19, publ. 2573808). Nouvelle autorité de surveillance: département de l'Economie, des Institutions et de la Sécurité du Canton du Valais.

Journal no 223 du 10.02.2005
(02705224 / CH-626.7.009.540-1)